

## COMITE DIRECTEUR DE SECTION

- **Président :**
  - Bernard FRANCOZ
    - [president@archersmontigny78.fr](mailto:president@archersmontigny78.fr)
- **Trésorier :**
  - Tony PENNETIER
    - [tresorier@archersmontigny78.fr](mailto:tresorier@archersmontigny78.fr)
- **Secrétaire :**
  - Armelle PIVANO
    - [club@archersmontigny78.fr](mailto:club@archersmontigny78.fr)
- **Courriel Club :**
  - [club@archersmontigny78.fr](mailto:club@archersmontigny78.fr)
- **INFORMATIONS COMPAGNIE :**
  - Site web :
    - <http://www.archersmontigny78.fr>

## RUBRIQUES DU SITE WEB

<http://www.archersmontigny78.fr>

- **En accès public**
  - Synthèse Actualités (Vie de la Compagnie, compétitions,..)
  - Agenda de la Compagnie (cours, événements,..)
  - Règlement intérieur
  - Plaquette d'information
  - Histoire de la Compagnie
- **En accès privé**
  - Détail des Actualités (Vie de la Compagnie, compétitions,..)
  - Photothèque
  - Espace Compétitions
    - Publication des Mandats des concours
    - Application d'inscription

## EVENEMENTS DE LA COMPAGNIE

- **SEPTEMBRE :**
  - Mardi 12 - 18H00**
    - Début des entraînements en salle (hors débutants)
  - Jedi 14 - 19H00**
    - Début des cours Adultes/Ados débutants 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année
  - Mardi 19 - 18H30**
    - Début des séances Initiation débutants Enfants
  - Vendredi 22 - 18H45**
    - Début des séances Initiation débutants Adultes/Ados
- **OCTOBRE :**
  - Samedi 21 et Dimanche 22**
    - Compétition officielle Salle organisée par la Compagnie
- **NOVEMBRE :**
  - Jedi 16**
    - Tir du Beaujolais
  - Samedi 18**
    - Soirée début d'année
- **DECEMBRE :**
  - Vendredi 22 - 19H00**
    - Tir de Noël (rencontre interne pour tous les adhérents)
- **JANVIER :**
  - Jedi 18 - 20H00**
    - Tir de la Saint Sébastien
- **MARS :**
  - Week-end de mi-mars (date à confirmer)**
    - Concours Débutants (faisant partie intégrante de l'initiation)
  - Dimanche 24 (date à confirmer)**
    - Concours Interne de la Compagnie (pour tous)
- **AVRIL :**
  - Jedi 11 - 20h00**
    - Coupe des Diane, réservée aux adhérentes féminines
- **MAI :**
  - Week-end (dates à confirmer)**
    - TAE organisé par la Compagnie
  - Dimanche 19 (date à confirmer)**
    - Tir du Roy + Barbecue
- **JUIN :**
  - Lundi 10**
    - Assemblée Générale de la Compagnie
  - Dimanche 23 (date à confirmer)**
    - Sortie Compagnie de fin de saison
- **Les jeudis (5 jeudis) à 20h00 : dates à déterminer**

Les Jeux dits d'Arc ou Jeudis d'Arc : rencontres entre archers de la Compagnie avec règles de mise à niveau des forces de chacun
- **Rencontres Jeunes « 1200 flèches » : 5 dates à déterminer**
  - Déplacements en ½ journée le WE



## COMPAGNIE DE TIR A L'ARC de l'A.S. Montigny-le-Bretonneux Saison 2023-2024



## INFORMATIONS GENERALES

### ➤ LIEUX DE PRATIQUE :

- Centre sportif PIERRE DE COUBERTIN, salle n°2
- Terrains extérieurs (La Couldre, Pierre de Coubertin) toute l'année
- Pendant les vacances scolaires, horaires précisés par une information « Compagnie ».

### ➤ SALLE :

- Mardi (accès salle réservé aux 1ère Compagnie)**
  - 18H15 - 20H15 :  
Initiation jeunes débutants, début des tirs à 18h30, fin des tirs à 20h
  - 17H45 – 20H15 :  
Perfectionnement jeunes compétiteurs et jeunes en progression (séances encadrées par un entraîneur/préparateur physique) , début des tirs à 18h, arcs montés, archers échauffés, fin des tirs à 20h
  - 20H30 - 22H30 :  
Entraînement perfectionnement et compétition (séances encadrées par un entraîneur/préparateur physique)
- Jeudi**
  - 18H00 - 22H30 :  
Entraînement libre
  - 18H45 - 20H45 :  
Cours adultes et ados 2<sup>ème</sup> (débutants de la saison 2022-2023) et 3<sup>ème</sup> année, début des tirs à 19h, fin des tirs à 20h30
- Vendredi**
  - 17H30 -19H:  
Entraînement libre
  - 18H45 - 20H45 :  
Initiation adultes et ados débutants saison 2023-2024, début des tirs à 19h, fin des tirs à 20h30
  - 20H30 - 22H30 :  
Entraînement libre
- Dimanche**
  - 09H00 - 12H00 :  
Entraînement libre, sauf quelques dimanches (voir planning sur le site)

### ➤ EXTERIEUR :

- Seul à partir du niveau flèche bleue et si âgé d'au moins 18 ans, sinon accompagné par un archer autorisé ou membre du bureau ou initiateur
- Tous les jours de 09H00 à 22H30 ou à la tombée de la nuit (hors créneaux Golf à La Couldre)

## ECOLE DE TIR 2023/2024

*Pour des raisons de qualité d'enseignement, le nombre de débutants sera limité.*

### ➤ DEBUTANTS :

- Petit matériel à la charge de l'archer (achat par la Compagnie)
- Prêt d'un arc par la Compagnie pour l'année
- Accès aux pas de tir selon règlement intérieur de la Compagnie qui se réserve le droit de refuser la poursuite de l'activité en cours d'année (non-aptitude constatée, éléments perturbateurs...).
- Jeunes débutants : à partir de 12 ans**
  - Créneau d'initiation encadré tous les mardis de 18h30 à 20h00 (hors vacances scolaires)
- Adultes et Ados débutants Saison 2023/2024 : 14 ans et plus**
  - Créneau d'initiation encadré tous les vendredis de 19h00 à 20h30 (hors vacances scolaires)
- Adultes et Ados débutants 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année : 14 ans et plus**
  - Poursuite de l'initiation tous les jeudis de 19h00 à 20h30 (hors vacances scolaires)
- OBLIGATOIRE POUR TOUS les débutants :**  
participation à au moins un concours réservé aux débutants

### ➤ NON DEBUTANTS :

- Jeunes Compétiteurs et Jeunes en progression :**
  - Créneau de perfectionnement encadré par un entraîneur tous les mardis de 17h45 à 20h15 (début des tirs à 18h, fin des tirs à 20h) hors jours fériés et vacances scolaires sauf exception (voir planning sur le site).
- Adultes et Ados :**
  - Entraînement perfectionnement et compétition tous les mardis de 20h30 à 22h30, hors jours fériés et vacances scolaires sauf exception (voir planning sur le site) (**entraînement réservé aux archers en 1ère Compagnie**)

Et bien sûr :

- propositions de formations externes (archer, entraîneur, arbitre, ...)
- sélections dans les équipes de club sur les circuits par équipe (Division Départementale et Division Régionale)

## INSCRIPTION

La Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux est une section de l'ASMB affiliée sous le n° 0878132 à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).  
Chaque membre de la Compagnie est titulaire d'une licence FFTA dont le coût est inclus dans le coût d'inscription.

### ➤ COTISATIONS :

- Débutants 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année
  - Cotisation adulte débutant né avant le 01/01/2004
    - 175 € (dont 80€ licence et 20 € formation)
  - Cotisation jeune débutant né après le 01/01/2004
    - 150 € (dont 55€ licence et 20 € formation)
  - Pour débutant 1<sup>ère</sup> année
    - 82 € forfait petit matériel
    - 6 € Tee-shirt logo CTA-ASMB
- Non débutants
  - Cotisation adulte non débutant né avant le 01/01/2004
    - 155 € (dont 80€ licence)
  - Cotisation jeune non débutant né après le 01/01/2004
    - 130 € (dont 55€ licence)
  - Entraînements assurés par un professionnel
    - 40 € pour les Adultes
    - 20 € pour les Enfants/Ados
  - Cotisation 2<sup>ème</sup> compagnie
    - 40 €
- Réduction « famille » au delà du 1<sup>er</sup> inscrit 30 € (si pas de cotisation réduite)
- Prêt d'un arc pour l'année pendant les deux 1<sup>ères</sup> années
- Location d'un arc : 80€/an à partir de la 3<sup>ème</sup> année

### ➤ PIECES A FOURNIR :

- Chèque de cotisation
- Feuille d'inscription complétée et signée (1<sup>ère</sup> inscription) ou document de renouvellement de licence de la FFTA
- Pour les mineurs, autorisation parentale de sortie après les cours.
- Acceptation du règlement intérieur de la Compagnie.
- Pour l'obtention ou le renouvellement de licence, un adulte ou un mineur représenté par son tuteur légal doit attester qu'il a bien répondu au questionnaire de santé.
  - Si les réponses sont négatives sur l'ensemble des questions, il n'est pas nécessaire de présenter un certificat médical.
  - Si au moins une réponse est positive, il est indispensable de présenter un certificat médical « pratique du tir à l'arc en compétition » datant de moins de 6 mois à la date de la prise de licence.